

Offre Ref : 419307

commune de 730 habitants à proximité de Marckolsheim

Agent des services techniques polyvalent

Date de publication : 21/02/2018

Date limite de candidature : 09/03/2018

Date prévue du recrutement : 01/04/2018

Durée de la mission : 6 mois renouvelables

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ADJOINT TECHNIQUE

MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Niveau BEP ou CAP

Descriptif des missions du poste :

- entretien voirie : balayage rues et trottoirs, vider les poubelles de rues, passage en déchèterie, etc.
- entretien des espaces verts (tonte, fleurissement, arrosage, élagage, entretien, broyage, etc.)
- entretien des aires de jeux
- remise en état des bâtiments, matériels et installations communales
- travaux de maçonnerie (béton, pose de panneaux de signalisation, etc.)
- petits travaux de soudure
- petits travaux électriques
- préparation de salle (mise en place tables, chaises, etc.)

Profil recherché : Formations et/ou connaissances souhaitées :

- permis B exigé
- serrurerie, menuiserie, peinture,
- pratique du dialecte ou allemand souhaitée
- bonne expression orale

Compétences exigées par le poste :

- faire preuve de rigueur, de méthode et d'attention dans l'application des consignes
- être disponible,
- savoir travailler seul ou en équipe
- appliquer les consignes de sécurité
- veiller à la propreté de son espace de travail

Aptitudes :

- qualités relationnelles
- savoir prendre des initiatives
- être responsable, sérieux, consciencieux
- être organisé et autonome
- avoir le sens du service public

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : BOOTZHEIM

Temps de travail : Tps Non Complet : 20 heure(s) 0 minute(s)

AVANTAGE(S) LIÉ(S) AU POSTE

rémunération statutaire, CNAS, participation de l'employeur à la complémentaire santé et

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

MAIRIE DE BOOTZHEIM
10 rue Principale
67390 BOOTZHEIM

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.